

DEMANDE DE PASSEPORT POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (aux États-Unis)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Also available in English

L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le refus de votre demande.

(A) <i>Admissibilité au passeport canadien</i>
<ul style="list-style-type: none">Le passeport canadien est la seule pièce d'identité et le seul document de voyage fiables et reconnus universellement pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger.Les passeports canadiens sont délivrés seulement aux citoyens canadiens.Pour obtenir un passeport individuel pour un enfant de 16 ans ou plus, utilisez le formulaire PPTC 141.

(B) <i>Qui peut présenter une demande de passeport au nom d'un enfant?</i>
<ul style="list-style-type: none">Un des parentsLe parent qui a la garde légale de l'enfant dans les cas de séparation ou de divorceLe tuteur légal

(C) <i>Aide-mémoire</i>
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Les deux (2) pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des 12 derniers mois.<input type="checkbox"/> Deux (2) photos de passeport identiques de l'enfant.<input type="checkbox"/> La demande et une des photos authentifiées par votre répondant.<input type="checkbox"/> Une preuve de citoyenneté canadienne (originale seulement).<input type="checkbox"/> Une preuve de filiation acceptable.<input type="checkbox"/> Tout passeport ou document de voyage canadien valide au nom de l'enfant.<input type="checkbox"/> Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant.<input type="checkbox"/> Les droits.<input type="checkbox"/> Tout document rédigé dans une langue autre que l'anglais ou le français et présenté dans le cadre du processus de demande d'un passeport doit être traduit par un traducteur agréé. <p>Des preuves ou des renseignements supplémentaires pourraient être demandés en complément de cette demande.</p>

(E) <i>Durée de validité des passeports pour enfants</i>
Pour un enfant âgé de : <ul style="list-style-type: none">3 à 15 ans, la durée de validité maximale est de 5 ans.moins de 3 ans, la durée de validité maximale est de 3 ans. <p>Remarque : Les enfants à qui un passeport a été délivré au cours de leurs 12 premiers mois ont droit à un seul passeport de remplacement, sans frais, valide pour le reste de la période de validité de trois ans du passeport original. Toutes les exigences de la demande doivent être respectées. Afin d'assurer que les photos sont récentes et représentent véritablement l'enfant, elles doivent être prises au cours du mois précédant la demande de passeport.</p>

(F) <i>Délais de traitement</i>
Pour connaître les délais de traitement actuels, visitez notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca ou téléphonez-nous (voir section J).

(G) <i>Les droits</i>
<p>Pour un enfant âgé de — 3 à 15 ans — 37 \$CAN — moins de 3 ans — 22 \$CAN</p> <p>Remarque : Passeport Canada n'accepte pas de chèques personnels ni de paiements en argent comptant avec les demandes présentées au Canada.</p> <p>Méthodes de paiement acceptées (devises canadiennes uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">Carte de débit (en personne seulement)Carte de crédit (remplissez la section D de ce formulaire, détachez-la et joignez-la à votre demande)Chèque certifié ou mandat/mandat international (postal ou bancaire) libellé à l'ordre du Receveur général du Canada <p>Important</p> <ul style="list-style-type: none">Chaque personne qui demande un service de passeport paie le droit applicable à ce service.Les requérants qui annulent leur demande ou qui se voient refuser un passeport ne sont pas admissibles à un remboursement du droit de service pour un passeport.Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés, en sus des intérêts applicables.Ces droits sont susceptibles d'être modifiés.



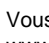
(D) <i>Renseignements sur la carte de crédit</i>			
À REMPLIR si vous payez par carte de crédit.			
<input type="checkbox"/> Visa	Nom tel qu'indiqué sur la carte		
<input type="checkbox"/> MasterCard	Numéro de la carte		Date d'expiration Mois Année
<input type="checkbox"/> American Express			
AUTORISATION — J'autorise Passeport Canada à débiter ma carte de crédit de <input type="text"/> \$CAN.	Signature du titulaire de la carte	Fait le Année Mois Jour	
RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Numéro d'autorisation <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 50px; margin-top: 5px;"></div>			

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(H)


Demande en personne

Les Canadiens peuvent présenter une demande au Canada à :

-  un bureau régional de Passeport Canada
-  un bureau de Postes Canada participant
-  un Centre Service Canada participant

Vous trouverez une liste de nos bureaux régionaux sur notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca.

Pour les Canadiens présentant une demande des États-Unis :

-  Si vous avez besoin d'un passeport dans des circonstances exceptionnelles, communiquez avec le bureau du gouvernement du Canada le plus proche.
- Vous trouverez une liste des bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis à la section K de cette demande et sur notre site Web à www.passeportcanada.gc.ca.

Le présent formulaire peut uniquement servir pour présenter une demande par la poste (voir section I) ou en personne à un bureau régional de Passeport Canada (au Canada).

(I)

Demande par la poste



Les demandes envoyées par la poste sont traitées au Canada.

PAR LA POSTE

Passeport Canada
Affaires étrangères et
Commerce international Canada
Gatineau (Québec) K1A 0G3
CANADA

PAR SERVICE DE MESSAGERIE

Passeport Canada
22, rue de Varennes
Gatineau (Québec) J8T 8R1
CANADA

NE PAS envoyer ou présenter cette demande à un bureau du gouvernement du Canada aux États-Unis. Toutefois, les formulaires de demande de passeport et les formulaires connexes sont disponibles auprès de ces bureaux.

Les documents originaux que vous avez joints à votre demande sont importants. Afin que ces documents ne soient pas perdus ou égarés, il est préférable d'utiliser un service de messagerie ou de courrier qui vous permet d'assurer le repérage de votre envoi.

(J)

Coordonnées

On peut obtenir des renseignements généraux 24 heures par jour, 365 jours par année. Les questions particulières sont traitées durant les heures d'ouverture.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PASSEPORTS, LES DROITS ET LES DÉLAIS DE TRAITEMENT

-  Site Web : www.passeportcanada.gc.ca
-  Numéro sans frais : 1-800-567-6868
- À l'extérieur de la région continentale des États-Unis : 819-997-8338
-  ATS (pour les personnes sourdes ou malentendantes)
Numéro sans frais : 1-866-255-7655 (entre 7 h 30 et 20 h HE)

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONSEILS ET AVERTISSEMENTS AUX VOYAGEURS ET EXIGENCES DE VOYAGE

-  Site Web : www.voyage.gc.ca

• Pour obtenir la version la plus récente du présent formulaire, visitez notre site Web.

(K)

Bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis (NE REÇOIVENT PAS D'ENVOIS POSTAUX)

NE PAS envoyer ou présenter votre demande à l'un ou l'autre des bureaux du gouvernement du Canada aux États-Unis énumérés ci-dessous. Toutefois, les formulaires de demande de passeport et les formulaires connexes sont disponibles à ces bureaux ou à www.passeportcanada.gc.ca.

ATLANTA

The Consulate General of Canada
100 Colony Square
1175 Peachtree Street NE,
bureau 1700
Atlanta GA

BOSTON

The Consulate General of Canada
Three Copley Place, bureau 400
Boston MA

BUFFALO

The Consulate General of Canada
One HSBC Center, bureau 3000
Buffalo NY

CHICAGO

The Consulate General of Canada
Two Prudential Plaza
180 North Stetson Avenue,
bureau 2400
Chicago IL

DALLAS

The Consulate General of Canada
500 North Akard Street,
bureau 2900
Dallas TX

DENVER

The Consulate General of Canada
1625 Broadway, bureau 2600
Denver CO

DETROIT

The Consulate General of Canada
600 Renaissance Center,
bureau 1100
Detroit MI

LOS ANGELES

The Consulate General of Canada
550 South Hope Street, 9th Floor
Los Angeles CA

MIAMI

The Consulate General of Canada
Wachovia Financial Center
200 South Biscayne Boulevard,
bureau 1600
Miami FL

MINNEAPOLIS

The Consulate General of Canada
701 Fourth Avenue South,
bureau 900
Minneapolis MN

NEW YORK

The Consulate General of Canada
Concourse Level
1251 Avenue of the Americas
New York NY

SAN FRANCISCO

The Consulate General of Canada
580 California Street, 14th Floor
San Francisco CA

SAN JUAN

The Honorary Consulate of Canada
Hato Rey Center
268 Ponce de Leon Avenue,
bureau 1111
San Juan PR

SEATTLE

The Consulate General of Canada
1501 Fourth Avenue, bureau 600
Seattle WA

WASHINGTON D.C.

The Embassy of Canada
501 Pennsylvania Avenue NW
Washington DC

DIRECTIVES

(L)

Renseignements personnels sur l'enfant

NOM DEVANT PARAÎTRE DANS LE PASSEPORT

Inscrivez le nom de l'enfant devant paraître dans le passeport. Si ce nom n'est pas le même que celui indiqué sur la preuve de citoyenneté de l'enfant, nous fournir un des documents suivants pour confirmer le changement de nom :

- L'ordonnance autorisant le changement de nom légal;
- L'ordonnance d'adoption;
- Le certificat de naissance ou de citoyenneté délivré au nouveau nom.

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE/NOM DE FAMILLE ANTÉRIEUR

À inscrire seulement lorsque ce ou ces noms sont différents du nom de famille devant paraître dans le passeport (à titre de renseignement pour Passeport Canada seulement; ne paraîtront pas dans le passeport).

LIEU DE NAISSANCE

Indiquez le lieu de naissance de l'enfant sur la demande de passeport. Si vous ne voulez pas que ce renseignement soit inscrit dans le passeport de l'enfant, présentez une demande écrite. Si le lieu de naissance de l'enfant n'est pas indiqué dans le passeport, vous devrez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de chaque pays que vous comptez visiter afin de vous assurer que l'enfant pourra entrer dans ces pays.

SIGNATURE

Les enfants de 11 ans ou plus **doivent** apposer leur signature habituelle. La signature de l'enfant à la section 1 paraîtra dans le passeport. La signature **ne doit** donc pas dépasser le cadre intérieur de l'espace réservé à cette fin.



Remarque : En aucun temps, **personne d'autre** que l'enfant doit signer dans l'espace réservé à cette fin à la section 1.

(M)

Renseignements sur le requérant

Les deux parents doivent participer à la demande de services de passeport pour leur enfant et signer la demande. Il se pourrait que l'on communique avec l'autre parent. Si le requérant est le tuteur légal de l'enfant, l'autre tuteur légal selon le cas est aussi tenu de participer à la demande de service de passeport au nom de l'enfant. Une preuve de tutelle légale est exigée.

GARDE LÉGALE, SÉPARATION ET DIVORCE

Lorsqu'il existe une ordonnance du tribunal ou une entente concernant la garde de l'enfant, seule la personne ayant le droit de garde peut présenter une demande. Tous les documents concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant doivent être fournis. Dans les cas où un divorce a été accordé, il faut aussi fournir une copie du jugement ou de l'ordonnance de divorce. Lorsqu'une disposition prévoit la garde partagée, l'un ou l'autre des parents peut présenter la demande.

LIEN ACTUEL AVEC L'AUTRE PARENT

Indiquez le lien qui existe actuellement entre vous et l'autre parent : célibataire, conjoint de fait, marié, séparé, divorcé, veuf/veuve. S'il y a lieu, indiquez la date du mariage avec l'autre parent. De l'information ou des documents supplémentaires pourraient être exigés. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Passeport Canada.

LIEN DE FILIATION ENTRE L'ENFANT ET LE OU LES PARENTS

Vous devez fournir une des preuves de filiation acceptables ci-dessous démontrant le lien entre l'enfant et le ou les parents :

- Un certificat de naissance détaillé du Canada ou d'un pays étranger où a eu lieu la naissance de l'enfant sur lequel figure le nom du ou des parents; ou
- Une ordonnance d'adoption indiquant le nom du ou des parents adoptifs.

Remarque : Une ordonnance de divorce, une ordonnance ou un jugement d'une cour ou une entente de séparation attribuant la responsabilité parentale, constitue un complément et non un substitut à un certificat de naissance détaillé ou à une ordonnance d'adoption.

Exception : Une demande présentée au nom d'un enfant sera acceptée sans preuve de filiation uniquement si elle répond à **tous** les critères suivants :

- Un document de voyage canadien a déjà été délivré au nom de l'enfant;
- Le document de voyage délivré antérieurement est toujours valide ou est expiré depuis moins d'un an;
- Le document de voyage délivré antérieurement accompagne la nouvelle demande.

(N)

Document de voyage canadien antérieur

- Joignez à la demande tout passeport canadien, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugié valide délivré au nom de l'enfant. Si le passeport actuel de l'enfant expire dans plus de 12 mois à compter de la date à laquelle vous présentez la demande, fournissez une explication écrite de la raison pour laquelle vous présentez la demande maintenant. Dans le cas où Passeport Canada juge que l'explication fournie n'est pas valable, il se peut que votre demande soit refusée.
- Le nom d'une personne ne peut être inscrit que dans **un (1)** seul passeport canadien, certificat d'identité ou titre de voyage pour réfugié valide.
- Si un passeport canadien valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, remplissez le formulaire PPTC 203, **DÉCLARATION**, disponible en ligne à www.passeportcanada.gc.ca ou à tout bureau du gouvernement du Canada aux États-Unis. Une fois rapporté perdu ou volé, un passeport canadien n'est plus valide et ne peut pas être utilisé pour voyager.

DIRECTIVES



Preuve de citoyenneté canadienne

Fournissez **un (1)** des documents énumérés à la section 4 du formulaire de demande (original seulement). Ce document vous sera rendu. Des renseignements supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer la citoyenneté de l'enfant.

CERTIFICAT DE NAISSANCE AU CANADA

Seuls les documents intitulés « Certificat de naissance » délivrés par une entité provinciale/territoriale au Canada sont acceptés. Vous pouvez obtenir le certificat de naissance détaillé indiquant le ou les noms du ou des parents au bureau de l'état civil de la province ou du territoire où l'enfant est né.

Si l'enfant est né au Québec

Les certificats de naissance et les copies d'acte de naissance délivrés par le Directeur de l'état civil du Québec sont les seuls documents acceptés à titre de preuve de citoyenneté. Ces documents sont aussi acceptés à titre de preuve de filiation.

Si l'enfant est né en Ontario

Les copies certifiées de l'enregistrement de naissance délivrées par la province de l'Ontario sont acceptées à titre de preuve de citoyenneté. Ces documents sont aussi acceptés à titre de preuve de filiation.

CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

Les documents de citoyenneté commémoratifs de grand format délivrés après le 14 février 1977 **ne sont pas** acceptés. Pour obtenir un certificat de citoyenneté canadienne pour l'enfant, communiquez avec le bureau du gouvernement du Canada le plus près. Vous pouvez aussi visiter le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada au www.cic.gc.ca.



Déclaration du répondant

Un répondant est une personne autre que le requérant, qui confirme l'identité du requérant et qui connaît l'enfant en exécutant **sans frais** les **deux (2)** tâches suivantes :

1. Remplir et signer la section *Déclaration du répondant* (*assurez-vous d'avoir rempli et signé les **deux (2)** pages du présent formulaire avant de le remettre à votre répondant*).
2. Inscrire « J'atteste l'authenticité de cette photo de (*nom de l'enfant*) » au verso de l'**une (1)** des photos de l'enfant et apposer sa signature.

Votre répondant doit :

- être citoyen du Canada ou des États-Unis;
 - vous connaître (le requérant) personnellement depuis au moins **deux (2)** ans*;
 - * *Connaître personnellement le requérant signifie que le répondant est en mesure de confirmer certains attributs personnels du requérant, tels que le nom, l'âge approximatif, le lieu de naissance, la description physique et certains renseignements personnels tels que l'emploi occupé et le lieu de résidence.*
 - vous connaître, ainsi que l'enfant, suffisamment pour attester de l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
 - faire partie de l'**un (1)** des groupes suivants :
 - Agent de police, juge, magistrat
 - Avocat
 - Dentiste, médecin ou chiropraticien
 - Notaire public (le sceau de notaire doit apparaître sur le formulaire)
 - Pharmacien
 - Signataire autorisé d'une banque, d'une société de fiducie ou d'une institution financière qui offre une gamme complète de services bancaires (retraits, dépôts et épargnes)
 - Vétérinaire
- La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance d'un statut professionnel ou de qualifications supérieures par Passeport Canada.
- signer la section *Déclaration du répondant* dans votre formulaire de demande de passeport pour enfants;
 - signer la déclaration au verso de l'**une (1)** des photos de l'enfant;
 - être disponible pour une vérification par Passeport Canada.

Un membre de votre famille ou une personne résidant à la même adresse que vous peut agir à titre de répondant pour vous si cette personne satisfait aux exigences relatives aux répondants.

Si vous **ne connaissez pas** de répondant admissible depuis au moins **deux (2)** ans, remplissez le formulaire PPTC 132, *Déclaration faite de répondant*, disponible dans tous les bureaux du gouvernement du Canada qui offrent des services de passeport. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou à recevoir une affirmation solennelle. **Ce processus peut retarder la délivrance du passeport.**



DEMANDE DE PASSEPORT POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (aux États-Unis)

Vous pouvez obtenir la version la plus récente du présent formulaire de demande de passeport en ligne à www.passeportcanada.gc.ca.

Protection des renseignements



Tous les renseignements personnels fournis dans ce formulaire de demande sont protégés et seront utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Répertoire numéro AEC PPU 030). Les renseignements personnels sont recueillis en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* pour déterminer l'admissibilité actuelle et continue de l'enfant à un passeport canadien, pour assurer la prestation de services de passeport et pour fournir de l'information à la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada si l'enfant a besoin d'aide à l'étranger. Les renseignements personnels du répondant sont aussi vérifiés afin de déterminer si cette personne répond aux exigences relatives au répondant. Tous les renseignements fournis, y compris ceux se rapportant aux parents, sont sujets à des vérifications de routine et des recherches aux fins de sécurité. Ces vérifications comprennent la validation des certificats de citoyenneté canadienne auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.

Dans le but de renforcer la sécurité du passeport canadien, Passeport Canada utilise une technologie de reconnaissance faciale qui convertit la photo de l'enfant en un gabarit biométrique qui est comparé avec les photos contenues dans la base de données de Passeport Canada. La photo est ensuite incorporée au passeport sous forme d'image numérique. Les gabarits biométriques sont conservés pour une période maximale de 12 ans.

Passeport Canada retient les services de tierces parties pour recevoir les demandes de passeport présentées en personne. Dans le cadre de la prestation de ces services, tous les renseignements personnels sont protégés et utilisés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Il est possible que Passeport Canada sollicite la rétroaction du requérant ou du titulaire du passeport à l'égard des services de passeport.

Spécifications pour les photos

Remarque : Votre demande de passeport sera refusée si les photos de l'enfant ne sont pas conformes aux spécifications suivantes :

INFORMATION SUR L'IMAGE

- Seules la tête et les épaules des jeunes enfants doivent paraître sur leurs photos (p. ex. aucune main soutenant l'enfant ne doit être visible sur la photo).
- L'éclairage doit être uniforme et les photos ne doivent comporter aucune ombre ni reflet de flash sur le visage ou sur la tête. Les photos présentant des ombres sur le visage ou en arrière-plan sont inacceptables.
- Les photos doivent présenter une vue de face complète du visage avec les deux côtés du visage apparaissant clairement. Le visage et les épaules doivent être centrés sur la photo et être bien en face de la caméra.
- Les yeux doivent être ouverts et on doit les voir clairement. On peut porter des lunettes, y compris des verres teintés fournis sur ordonnance, à condition que les yeux soient clairement visibles. Le port de lunettes de soleil est inacceptable.
- L'expression faciale doit être neutre (sans froncer les sourcils ni sourire) et la bouche fermée.
- L'image doit être claire, bien définie et nette.
- Les photos doivent se découper sur un fond blanc ou de couleur claire, uniforme et sans motif.
- Les photos doivent refléter/représenter le teint naturel de la peau.
- Le visage doit mesurer entre 1 1/4 po et 1 7/16 po du menton au sommet de la tête (sommet naturel de la tête).
- Les chapeaux ou tout couvre-chef ne sont pas acceptés à moins d'être portés pour des raisons religieuses ou médicales et seulement s'ils laissent voir entièrement les traits du visage.
- Les photos en noir et blanc ou en couleurs sont acceptables.
- Les photos doivent être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante et doivent avoir été prises au cours des 12 derniers mois **ou** s'il s'agit d'une demande de remplacement unique de passeport, des photos prises au cours du dernier mois.

QUANTITÉ ET FORMAT

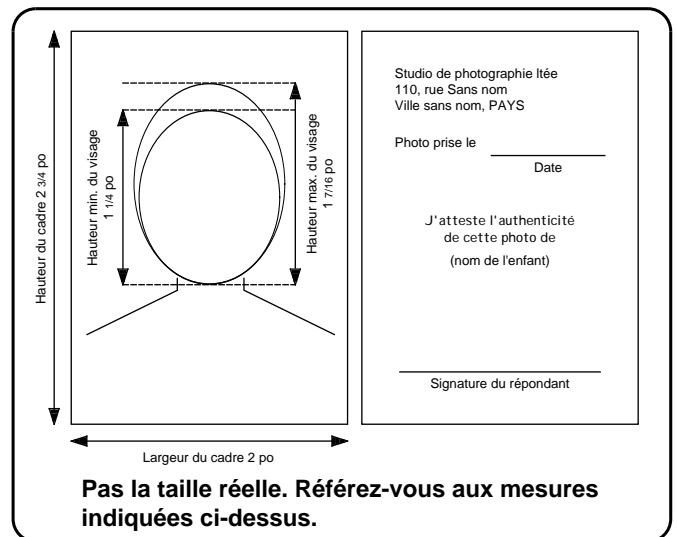
- Deux (2) photos identiques, non retouchées, tirées du même film ou du même fichier électronique ayant saisi l'image numérique.

DIMENSION ET PAPIER

- Les photos doivent mesurer 2 po sur 2 3/4 po.
- Le papier lourd est inacceptable.
- Les photos doivent être imprimées sur du papier photographique ordinaire de haute qualité.

PHOTOGRAPHE ET RÉPONDANT

- Les photos doivent être prises par un photographe professionnel.
- Le nom du photographe ou du studio, l'adresse et la date à laquelle la photo a été prise (non la date d'impression) doivent figurer directement au verso de l'une des photos (voir l'illustration).
- Le répondant doit inscrire lisiblement au verso de l'une (1) des photos : « J'atteste l'authenticité de cette photo de (*nom de l'enfant*) ».



Also available in English



Passeport Canada / Passport Canada

Canada

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ENFANTS QUI VOYAGENT À L'ÉTRANGER

Voyager avec des enfants ou les enfants qui voyagent seuls



Les autorités d'immigration de la plupart des pays deviennent de plus en plus vigilantes à l'égard des enfants qui traversent les frontières internationales. Chaque enfant qui voyage à l'étranger, qu'il voyage seul ou accompagné d'un adulte, doit avoir un passeport individuel valide et peut-être même des documents d'appui. Avant d'entreprendre un voyage qui inclut un enfant, vous devriez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays où l'enfant doit se rendre pour connaître leurs exigences d'entrée.

Documents qui facilitent les voyages à l'étranger



Les documents suivants pourraient être exigés pour appuyer l'entrée d'un enfant dans un autre pays :

- Le certificat de naissance dans lequel paraissent les noms des parents.
- Les documents ayant trait à la garde.
- Si l'enfant voyage avec un de ses parents, une lettre de l'autre parent, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'enfant voyage avec une personne autre que ses parents, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage avec cette personne (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'enfant voyage seul, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée).
- Si l'un des parents est décédé, le certificat de décès.

Documents et conseils pour faciliter le retour au Canada



Les conseils suivants pourraient vous aider à éviter des délais lors du retour d'un enfant au Canada :

- Toujours avoir sur vous des pièces d'identité appropriées pour vous-même et l'enfant — passeport, certificat de naissance, carte de citoyenneté canadienne, fiche d'établissement (IMM 1000), carte de résident permanent, certificat du statut d'Indien.
- Si vous avez la garde de l'enfant, ayez avec vous des copies des documents qui spécifient les droits de garde de l'enfant.
- Si vous n'êtes pas le tuteur légal de l'enfant, ayez avec vous une lettre vous permettant ou vous autorisant d'avoir la garde lorsque vous rentrez au Canada. Lorsqu'un parent voyage seul avec un enfant, une lettre de l'autre parent peut également faciliter la rentrée du parent et de l'enfant. La lettre devrait aussi contenir les numéros de téléphone du parent ou du tuteur légal.
- Si vous faites partie d'un groupe, assurez-vous de vous déplacer dans le même véhicule que l'enfant que vous accompagnez lorsque vous arrivez à une frontière.
- Faites apprendre par cœur à l'enfant vos numéros de téléphone à la maison et/ou au travail et montrez-lui comment vous téléphoner en cas d'urgence.

Renseignements sur la garde

1. Les ententes concernant la garde des enfants au Canada pourraient ne pas être reconnues dans certains pays. Dans des cas extrêmes, les enfants pourraient ne pas pouvoir quitter ces pays. Il est recommandé qu'avant votre départ vous vérifiez auprès de l'ambassade ou du consulat du pays ou des pays que l'enfant visitera afin de déterminer quels documents relatifs à la garde de l'enfant sont requis.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :



Affaires étrangères et Commerce international Canada :

À l'extérieur du Canada 613-944-6788

2. S'il y a des possibilités qu'un litige au sujet de la garde survienne pendant le voyage avec l'enfant, vous devriez parler à un avocat canadien avant votre départ. Nous vous suggérons également de lire la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*. Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphonez :



À l'extérieur du Canada 613-944-4000

Vous pouvez également commander une copie en ligne ou accéder à une version en ligne :



Site Web www.voyage.gc.ca


DEMANDE DE PASSEPORT POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (aux États-Unis)

RENSEIGNEMENTS
PROTÉGÉS

AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants — Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relatif à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, peut être un motif de refus de délivrance ou de révocation d'un passeport et faire l'objet de poursuites criminelles. **L'omission de remplir toutes les sections obligatoires de ce formulaire entraînera le refus de votre demande.**

IMPRIMER OU TAPER EN LETTRES MAJUSCULES à l'encre noire ou bleu foncé.

1 Renseignements personnels sur l'enfant (voir Directives, section L)		 Date du départ Mois Jour <input type="checkbox"/> Inconnue	
Nom de famille			
Prénom(s)			
Nom de famille à la naissance/Nom de famille antérieur			
Date de naissance Année Mois Jour		Lieu de naissance Ville Pays Prov./ter./État (s'il y a lieu)	
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Couleur des yeux	Couleur actuelle des cheveux	Taille Poids
Adresse actuelle du lieu de résidence			
Numéro Rue Appartement Ville Pays Code postal			
Adresse postale (si différente de l'adresse actuelle du lieu de résidence)			
Numéro Rue Appartement Ville Pays Code postal			
Les enfants âgés de 11 ans ou plus doivent signer dans l'espace prévu à cette fin. Remarque : En aucun temps, personne d'autre que l'enfant doit signer dans l'espace réservé à cette fin.		<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Signature nulle si apposée sur le cadre</p> <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; margin: 10px 0;"></div> <p>Signature de l'enfant (voir Directives, section L)</p> </div>	
Fait le Année Mois Jour			
Signé à			
Ville Pays			
2 Renseignements sur le requérant (voir Directives, section M)			
L'enfant fait-il présentement l'objet d'une procédure d'adoption ou est-il pris en charge de façon partielle ou totale par les services d'aide à la famille?		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Existe-t-il une entente de séparation, une ordonnance d'un tribunal ou des procédures judiciaires concernant la garde, les déplacements, ou les droits de visite de l'enfant?		<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
		Si oui, inclure tous les documents	
Requérant (parent ou tuteur légal)		Autre parent ou tuteur légal	
Nom de famille à la naissance		Nom de famille à la naissance	
Prénom(s)		Prénom(s)	
Date de naissance Année Mois Jour		Date de naissance Année Mois Jour	
Pays de naissance		Pays de naissance	
Lien avec l'autre parent		Lien avec le parent requérant	
Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour		Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour	
Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire/état, code postal)		Adresse (Numéro, rue, appartement, ville, province/territoire/état, code postal)	
Numéro de téléphone (jour)		Numéro de téléphone (jour)	
Autre numéro de téléphone		Autre numéro de téléphone	
Adresse électronique		Adresse électronique	
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants figurant en haut de cette page.		DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent ou le tuteur légal de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants figurant en haut de cette page.	
Signature du requérant (signez aussi la section 5)		Signature de l'autre parent ou tuteur légal	
Fait le		Fait le	
Signé à		Signé à	

Also available in English

Page 1 de 2



Passeport
Canada

Passport
Canada

Canada

3**Document de voyage canadien antérieur (voir Directives, section N)**

• Un passeport canadien, un certificat d'identité canadien ou un titre de voyage pour réfugié canadien a-t-il été délivré à l'enfant et est-il encore valide?

Non Oui (précisez) 

Numéro	Date de délivrance Année Mois Jour	Lieu de délivrance
--------	-------------------------------------------	--------------------

Si oui, le joindre à votre demande.

• Si un passeport valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, vous devez joindre à cette demande le formulaire PPTC 203, **DÉCLARATION**, dûment rempli qui est disponible en ligne à www.passeportcanada.gc.ca ou à tout bureau du gouvernement du Canada aux États-Unis.

4**Preuve de citoyenneté canadienne (voir Directives, section O)**

A À remplir si l'enfant est **né au Canada**. Présentez **un (1)** des documents suivants (**original seulement**) :

Certificat de naissance au Canada

➡	Numéro d'inscription/enregistrement	Date de délivrance
➡	Numéro de certificat	Date de délivrance / Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté

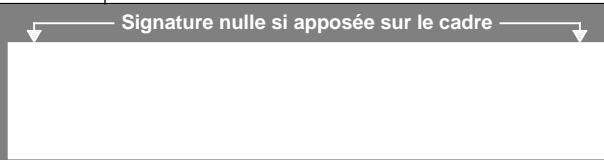
Certificat de citoyenneté canadienne

B À remplir si l'enfant est **né à l'extérieur du Canada**. Présentez le document suivant (**original seulement**) :

Certificat de citoyenneté canadienne

➡	Numéro de certificat	Date de délivrance / Date d'entrée en vigueur de la citoyenneté
---	----------------------	-----------------------------------------------------------------

5**Déclaration du requérant**

Nom de famille du requérant (voir section B)		Prénom(s) du requérant	
Lien avec l'enfant	Nom de famille de l'enfant	Prénom(s) de l'enfant	
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est un citoyen canadien, que les photos ci-jointes représentent véritablement l'enfant et que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants à la page 1.			
Fait le Année Mois Jour		Signé à Ville Pays	
		 Signature nulle si apposée sur le cadre Signature du requérant (voir Directives, section L)	

6**Déclaration du répondant (voir Directives, section P)**

Le répondant doit connaître le requérant identifié à la section 5.

Remarque : Section à remplir par le répondant seulement si le requérant a rempli et signé les deux (2) pages du présent formulaire de demande.

Nom de famille		Prénom(s)	
Profession		Nom de l'entreprise ou de l'organisme	
Numéro de téléphone (jour)	Numéro de téléphone (soir)	Numéro de cellulaire	
Adresse au travail			
Numéro Rue	Ville	Pays	Code postal
DÉCLARATION — Je déclare solennellement que je connais personnellement le requérant identifié ci-dessus depuis au moins deux (2) ans. J'ai signé, au verso d' une (1) photo, pour certifier que l'image représente véritablement l'enfant. Je déclare avoir lu et compris l' AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants à la page 1.		Je connais le requérant depuis _____ Nombre d'années	
		Signature du répondant	
Fait le Année Mois Jour		Signé à Ville Pays	
Nom complet du requérant		Nom complet de l'enfant	

7**En cas d'urgence (facultatif)**

Nous vous recommandons d'indiquer le nom d'une personne qui **ne** voyage habituellement **pas** avec l'enfant. Ce renseignement sera utile si l'enfant est victime d'un accident ou s'il tombe malade pendant son séjour à l'étranger.

Nom de famille		Prénom(s)	
Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone (jour)	Numéro de téléphone (soir)	Numéro de cellulaire
Adresse			
Numéro Rue	Appartement Ville	Pays	Code postal